

Préambule : Compte tenu de la pandémie de COVID-19 qui sévit, des restrictions sanitaires imposées par les autorités, et des dérogations accordées par le gouvernement pour le fonctionnement des associations, l'Assemblée générale annuelle et électorale 2020 s'est tenue à titre exceptionnel par correspondance et les différents scrutins se sont déroulés en ligne sur internet.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Comme toutes les sections, la saison 2019-2020 de l'UNAF 21 avait bien commencé, c'est-à-dire normalement.

Les différents rendez-vous de la rentrée permettaient de rencontrer les adhérents, de faire fonctionner la boutique et d'enregistrer des adhésions supplémentaires. Les chèques-cadeau de Noël ont eu leur succès habituel et le Comité Directeur préparait sa traditionnelle soirée-repas de fin d'hiver.

Et puis comme partout, le confinement du printemps a tout arrêté, et pas seulement les championnats. La fin de saison fût donc anticipée aussi pour l'UNAF 21 et toutes ses activités suspendues. Le déconfinement qui a suivi n'a pas permis d'organiser la moindre manifestation ou activité de fin de saison.

Et malheureusement, la situation sanitaire du département et de la métropole Dijonnaise ont également plombé le début de cette saison 2020-2021. Là encore, aucune rencontre directe avec les adhérents n'a pu être possible et le nombre d'adhésion est inévitablement en forte baisse.

Le Comité Directeur se réunit désormais par visioconférence jusqu'à nouvel ordre. Seuls les chèques-cadeau de Noël ont pour l'instant été maintenus puisque cette opération est dématérialisée. La boutique fonctionne également en vente par correspondance.

L'UNAF 21 tient son Assemblée Générale annuelle et électorale par internet, ce qui est une première. Ce n'est certes pas l'idéal mais cela permet à notre association de pouvoir continuer à fonctionner à minima.

La mandature qui s'achève aura été contrastée. Les relations avec certaines instances se sont dégradées et il n'a pas toujours été facile de faire entendre notre voix et de faire respecter nos positions.

Jusqu'au COVID, nous avons réussi à relancer les adhésions et à les maintenir à un niveau très correct.

La participation des adhérents aux manifestations a poursuivi son effritement et cela devient problématique d'organiser quelque chose avec parfois si peu de participants.

L'activité juridique a été plus calme que lors de la mandature précédente. Les agressions graves se font plus rares mais les incivilités et autres incidents sont plus fréquents. A ce titre, je vous rappelle que seuls ceux qui règlent leur cotisation chaque saison peuvent prétendre à la défense complète de l'UNAF.

La mandature qui débute commence par une situation sanitaire et sportive compliquée.

Certains membres quittent le Comité Directeur, qu'ils soient ici remerciés pour leur travail et leur investissement au service des arbitres de notre District.

Quelques nouvelles têtes vont nous rejoindre pour poursuivre la mission de l'UNAF 21. Je leur souhaite d'ors et déjà la bienvenue et les remercie pour leur engagement.

Malgré le contexte parfois pesant, prenez soin de vous et de vos proches, bonnes fêtes de fin d'année à vous et bonne fin de saison à tous.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Tous les membres convoqués à l'AG ont reçu par mail le rapport financier et le budget prévisionnel.

L'ensemble des adhérents ont ainsi pu prendre connaissance des éléments financiers avant de voter.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COLMPTES

Le 22 novembre 2020, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'UNAF 21 pour la saison 2019-2020.

La visualisation des comptes est présentée de façon claire et précise, toutes les dépenses étant bien identifiées, et n'appelle de notre part aucune réserve particulière.

Pour conclure, nous certifions que les comptes qui nous ont été présentés sont le reflet exact de la situation financière de l'association UNAF 21, et proposons à l'assemblée d'adopter le rapport financier et de donner quitus au trésorier.

ADOPTION DES DIFFERENTS RAPPORTS

76 membres votants, 36 suffrages exprimés soit 47,36 % des inscrits.

- Rapport moral : **OUI** : 31 votes NON : 0 vote Ne se prononce pas : 5 votes
- Rapport financier : **OUI** : 29 votes NON : 0 vote Ne se prononce pas : 7 votes
- Budget prévisionnel : **OUI** : 29 votes NON : 0 vote Ne se prononce pas : 7 votes

ELECTION AU COMITE DIRECTEUR

- Arbitre féminine : JEGOU NOSJEAN Emilie 28 voix **Elue**
- Arbitre de moins 25 ans : Pas de candidat
- Autres Membres (13) :

CACCAMO	David	27 voix	Elu
CHEVANNE	Thierry	26 voix	Elu
DEGAND	Frédéric	29 voix	Elu
DERVAUX	Alban	27 voix	Elu
DUJARDIN	Nicolas	28 voix	Elu
DUTHU	Gilles	28 voix	Elu
DE OLIVEIRA	Paulo	26 voix	Elu
ES SBITI	Brahim	33 voix	Elu
HENOT	Vincent	28 voix	Elu
MORELIERE	Benoît	30 voix	Elu
NICOLET	Sébastien	30 voix	Elu
REMOND	Cyrille	27 voix	Elu
THIOURT	Thierry	29 voix	Elu

ELECTION DU PRESIDENT DE L'UNAF 21

Thierry THIOURT est le seul candidat.

POUR : 29 voix **CONTRE** : 6 voix Ne se prononce pas : 1 voix

Thierry THIOURT est élu Président de l'UNAF 21.

— — — — —
Le Président
Thierry THIOURT

— — — — —
Le secrétaire
Sébastien NICOLET